

DEC 15/2017

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 6 juillet 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 6 juillet 2017

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virement de crédits n° DEC 15/2017 à l'intérieur de la section III – Commission – du budget général pour l'exercice 2017



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 27 juin 2017
(OR. en)

10719/17

FIN 420

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	27 juin 2017
Destinataire:	Monsieur Edward SCICLUNA, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 15/2017 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2017

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 15/2017.

p.j.: DEC 15/2017.



BRUXELLES, LE 26/06/2017

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2017
SECTION III - COMMISSION TITRES: 04, 05, 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 15/2017

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0405 Instrument d'aide de préadhésion -- Emploi, politiques sociales et développement des ressources humaines

ARTICLE - 04 05 51 Achèvement des actions (antérieures à 2014) -- Instrument d'aide de préadhésion -- Développement des ressources humaines	CP	-8 200 000,00
---	----	---------------

DU CHAPITRE - 0506 Aspects internationaux du domaine politique «Agriculture et développement rural»

ARTICLE - 05 06 01 Accords internationaux en matière agricole	CE	-2 300 000,00
	CP	-2 300 000,00

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	-87 700 000,00
	CP	-59 500 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, aide alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins	CE	90 000 000,00
	CP	70 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

04 05 51 - Achèvement des actions (antérieures à 2014) -- Instrument d'aide de préadhésion -- Développement des ressources humaines

b) Données chiffrées à la date du 13/06/17

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	50 000 000,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	50 000 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	26 183 025,10
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	23 816 974,90
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	15 616 974,90
7 Prélèvement proposé	8 200 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	16,40 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 13/06/17	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le règlement relatif à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) I prévoit que le total cumulé des préfinancements et des paiements intermédiaires ne doit pas dépasser 90 % de la contribution communautaire, telle qu'elle ressort du tableau financier du programme opérationnel.

À la suite de dégagements opérés au titre de la règle de dégagement d'office «n + 3», le plafond de 90 % a été automatiquement abaissé. Les prévisions de paiement ont donc été revues à la baisse.

En raison d'une augmentation du rythme des paiements en 2016, la ligne budgétaire a par ailleurs été renforcée par des crédits de paiement s'élevant à 17,3 millions d'EUR (16,0 millions d'EUR via le virement global et 1,3 million d'EUR provenant du Fonds social européen), afin de traiter les paiements reçus et en attente, ce qui a une incidence sur les besoins de paiements en 2017. Un montant de 8,2 millions d'EUR peut donc être mis à disposition aux fins d'un virement à partir de la ligne considérée.

I.2

a) Intitulé de la ligne

05 06 01 - Accords internationaux en matière agricole

b) Données chiffrées à la date du 13/06/17

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	8 105 849,00	8 105 849,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	8 105 849,00	8 105 849,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	4 145 775,12	4 145 775,12
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	3 960 073,88	3 960 073,88
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 660 073,88	1 660 073,88
7 Prélèvement proposé	2 300 000,00	2 300 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	28,37 %	28,37 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 13/06/17	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

La ligne budgétaire 05 06 01 couvre les contributions de l'Union aux accords internationaux concernant l'Organisation internationale du sucre (OIS), le Conseil international des céréales (CIC), le Conseil oléicole international (COI) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Les contributions pour l'exercice 2017 à certains de ces accords ont été inférieures aux prévisions en raison de variations du taux de change et d'un nouveau calcul du montant effectivement dû à ces organisations. Par conséquent, un montant de 2,3 millions d'EUR en crédits d'engagement et en crédits de paiement peut être mis à disposition pour couvrir d'autres besoins.

I.3

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 13/06/17

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	315 000 000,00	315 000 000,00
2 Virements	-36 394 634,00	-83 258 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	278 605 366,00	231 742 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	278 605 366,00	231 742 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	190 905 366,00	172 242 000,00
7 Prélèvement proposé	87 700 000,00	59 500 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	27,84 %	18,89 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 13/06/17	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 13/06/17

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	893 100 000,00	1 089 706 885,00
2 Virements	36 394 634,00	105 000 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	929 494 634,00	1 194 706 885,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	838 644 634,00	561 025 220,90
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	90 850 000,00	633 681 664,10
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	180 850 000,00	703 681 664,10
7 Renforcement proposé	90 000 000,00	70 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	10,08 %	6,42 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	484 791,50	3 147 073,32
2 Crédits disponibles à la date du 13/06/17	284 791,50	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	41,25 %	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

La famine qui affecte actuellement la Somalie et le Soudan du Sud, ainsi que le Nigeria et le Yémen, est considérée par les Nations unies comme la crise humanitaire la plus grave depuis 1945.

Dans la Corne de l'Afrique, la situation s'est considérablement dégradée en raison de l'extrême sécheresse, alors que la région n'a pas encore surmonté les conséquences du phénomène El Niño. Le risque est grand que la famine s'installe en Somalie et les niveaux d'insécurité alimentaire en Éthiopie et au Kenya sont alarmants. Environ 17 millions de personnes ont un besoin urgent de nourriture pour survivre. Les capacités de réaction sont épuisées, étant donné que le bétail est perdu, que les prix des denrées alimentaires augmentent et que les revenus de la population sont réduits. La situation est particulièrement grave dans le sud-est de l'Éthiopie, où 8 millions de personnes sont touchées, dans le nord du Kenya (3 millions de personnes) et en Somalie (plus de 6,7 millions de personnes), où une alerte de pré-famine a été lancée. L'Éthiopie et la Somalie sont en outre confrontées à une épidémie de choléra.

Tous les plans d'intervention humanitaire des Nations unies consacrés à cette région sont nettement sous-financés. Il est donc impératif que l'UE soutienne les efforts visant à éviter une famine semblable à celle de 2011, qui a fait plus de 260 000 victimes.

Au Soudan du Sud, les conflits et la famine continuent de provoquer des déplacements massifs, notamment vers les pays voisins, ce qui accroît l'instabilité dans un contexte régional déjà fragile. Les réfugiés seront bientôt au nombre de 1,9 million. Le plan d'intervention humanitaire en faveur du Soudan du Sud, qui s'élève à 1,6 milliard d'USD, n'est actuellement financé qu'à 45 %.

Afin de répondre à ces besoins humanitaires accrus, un financement de 90 millions d'EUR en crédits d'engagement est demandé, en plus des 192,3 millions d'EUR alloués initialement pour cette crise en 2017. Un montant de 70 millions d'EUR en crédits de paiement (soit environ 77,5 % des crédits d'engagement) est également nécessaire.

L'ampleur des besoins recensés dépasse les montants actuellement disponibles au titre de l'instrument d'aide humanitaire.

Au 1^{er} juin, le taux d'exécution global des crédits inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) s'établissait à 89 % pour les engagements et à 39 % pour les paiements. Le solde actuel, de 68,8 millions d'EUR en crédits d'engagement, de la réserve opérationnelle de l'aide humanitaire doit servir à faire face aux crises et catastrophes naturelles jusqu'à la fin de l'année.

La Commission a aussi examiné les possibilités de redéploiement à partir d'autres domaines politiques de la rubrique 4 et propose de redéployer 2,3 millions d'EUR en crédits d'engagement et 10,5 millions d'EUR en crédits de paiement issus d'autres lignes budgétaires de la rubrique 4.

La Commission demande par conséquent la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence à hauteur de 87,7 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 59,5 millions d'EUR en crédits de paiement pour la crise décrite plus haut.

(Pour de plus amples informations, voir l'annexe 1).

ANNEX 1

Horn of Africa Sudan/ South Sudan

2016	
Total amount committed (including European Development Fund (EDF)):	Horn of Africa: EUR 263,5 million Sudan and South Sudan: EUR 207,2 million , of which: EUR 64 million for Sudan EUR 143,2 million for South Sudan
2017	
Amount committed through the initial Humanitarian Implementation Plan (HIP) :	Horn of Africa: EUR 67,3 million , of which: EUR 27,5 million for Ethiopia EUR 8,8 million for Kenya EUR 23,8 million for Somalia EUR 6,7 million for Uganda EUR 0,5 million for Djibouti Sudan/South Sudan: EUR 60 million , of which: EUR 42 million for South Sudan EUR 18 million for Sudan
Additional funds committed from:	
- Emergency Aid Reserve	Horn of Africa (response to drought): EUR 65 million
- EDF funding	Horn of Africa and Sudan/South Sudan: EUR 100 million
Total amount from the Humanitarian aid budget:	EUR 192,3 million , of which: Horn of Africa: EUR 132,3 million Sudan/South Sudan: EUR 60 million
Other donors (source Financial Tracking Service as of 23/05/2017 and United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) as of 15/05/2017)	-Humanitarian Response Plans for Ethiopia, Somalia, Kenya, South Sudan: EUR 1,5 billion -Regional Refugees Response Plans for Ethiopia, Kenya, Uganda, Sudan: EUR 172 million

Additional needs	
Total needs:	EUR 90 million
Indicative breakdown by country:	
- Ethiopia	EUR 20 million
- Kenya	EUR 5 million
- Somalia	EUR 40 million
- Sudan	EUR 10 million

- Uganda	EUR 15 million
----------	----------------

Timing
As soon as possible

Why the additional funding is needed? (what is new?)
<p>In the Horn of Africa, the situation has drastically deteriorated in 2017 with famine being a strong possibility in Somalia and an alarming level of food insecurity in the neighbouring countries (Ethiopia and Kenya). Several consecutive seasons of poor rainfall have resulted in severe drought, while the region has not yet recovered from the El Niño phenomenon. Currently, some 17 million people are in urgent need of food to survive. The coping capacities of the population are being exhausted, as livestock is lost, food prices rise and incomes are reduced. The prolonged drought is particularly severe in Southeast Ethiopia, where 8 million people are affected, in Northern Kenya (3 million people), and in Somalia (over 6,7 million people), where a pre-famine alert has been issued. In addition, Ethiopia and Somalia are facing a cholera outbreak. There are over 680 000 drought-driven internally displaced people (IDPs) in Somalia only, while movements from Somalia to bordering countries (Ethiopia and Kenya) are ongoing (during the 2011 famine, 400 000 people became refugees in neighbouring Kenya and Ethiopia).</p> <p>Despite some recent rains across the region, the rainfall is below average. The next harvest will be low to very low, since many families are displaced and have no access to their lands and to sufficient good quality seeds. It is expected that the current number of displaced people due to the drought is doubled.</p> <p>The Humanitarian Response Plans (HRPs) for Somalia have been scaled up to reflect increased needs for the second part of 2017 (Somalia - from USD 864 million to 1,7 billion, and Ethiopia - from USD 948 million to 1,7 billion). However, all HRPs remain significantly underfunded. It is imperative that the Commission supports the efforts to prevent famine in the region. Action needs to be taken as soon as possible, notably before the end of the year in order to prevent a famine like the one of 2011, which claimed over 260 000 lives. The international community, at that time, took strong commitments for "early warning, early actions" and engaged into the resilience agenda.</p> <p>In South Sudan, conflict and famine continue to cause massive displacement, including to neighbouring countries, thus increasing instability in an already fragile regional context. The flow of refugees in the first four months of 2017 is much higher than initially anticipated; the planning figure of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) of 1,9 million refugees by the end of 2017 will soon be reached. The crisis is mostly affecting Uganda, hosting 921 000 refugees, of which 209 000 arrived since January 2017, Sudan (376 000 refugees, of which 108 000 arrived since January 2017), Ethiopia (376 000 refugees, of which 29 000 arrived since January 2017), and Kenya (98 000 refugees, of which 22 000 arrived since January 2017). The influx of refugees is an important destabilising factor for the region and brings the Ugandan open refugee policy to a</p>

breaking point. Scaling up the response in Sudan is also urgent, since refugees arrive in locations where there are already high levels of displacement and emergency levels of malnutrition (Global Acute Malnutrition over 15% in all States hosting South Sudanese refugees).

The HRP for South Sudan amounting to USD 1,6 billion is currently only by 45% funded.

According to Stephen O'Brien, the UN Under Secretary-General for Humanitarian Affairs, the famine crisis affecting Somalia, South Sudan, Nigeria and Yemen has been considered the largest humanitarian crisis since 1945.

What will it be used for?

In order to respond to the increasing needs in the Greater Horn of Africa, a total amount of **EUR 90 million** is requested.

In the Horn of Africa, a total amount of **EUR 60 million** would complement the current humanitarian response to the severe drought in Somalia, Ethiopia and Kenya. It would allow covering some of the acute needs of the second semester of 2017, preventing the crisis from becoming a catastrophe, by protecting assets and livelihoods and stepping up immediate humanitarian assistance. This would take the form of treatment of severe acute malnutrition of children under 5, emergency food assistance, water supply and livelihood protection (especially livestock), with a strong focus on Cash Transfer Programmes.

In order to address acute humanitarian needs of the South Sudanese refugees in neighbouring countries (**Uganda, Sudan, Ethiopia**), a total amount of **EUR 30 million** is required. A Solidarity Summit will take place in Uganda on 22-23 June, where the focus will be on the positive role that Uganda plays in hosting South Sudanese refugees. This will be an opportunity for the EU to show solidarity with the region.

ANNEX 2

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2017

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2017 which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations from 2017 Reserve (EUR)	Commitment Appropriations from Reserve carried-over (EUR)	Payment Appropriations from 2017 Reserve (EUR)
DEC 03	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Lake Chad		50.000.000	17.258.000
DEC 04	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for the Horn of Africa	16.394.634	48.605.366	50.000.000
DEC 05	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Yemen	20.000.000		16.000.000
DEC 15	Mobilisation of the EAR for humanitarian aid for the Horn of Africa	87.700.000		59.500.000
DEC 16	Mobilisation of the EAR for humanitarian aid for Iraq	30.000.000		23.000.000
DEC 17	Mobilisation of the EAR for humanitarian aid for Syria	64.000.000		50.000.000
	Total of Proposals	218.094.634	98.605.366	215.758.000
	Remainder	96.905.366	0	99.242.000
	Total remainder of commitment appropriations	96.905.366		